

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – VERSION DEFINITIVE -

Le 26 MAI DEUX MILLE VINGT à 20h00 heures, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de la commune à huis-clos en raison du contexte sanitaire liée au COVID-19 sous la présidence de Monsieur Michel MOREL.

Étaient Présents : Michel MOREL, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Jean-Baptiste GALLIOT, Aurélie WALTZER, Antoine GRAF, Marie-Christine POIX, Daniel POIX, Rose-May GIORGIANNI, Denis BERTIN-GUYON, Roxane RAWYLER, Anthony BONNEFOY, Christel GERBER, Jean-Charles CATTIN, Céline BLONDEAU, Eric BARBE, Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ

*Monsieur Denis POIX-DAUDE déclare la séance du conseil municipal ouverte à : 20 heures
Monsieur Denis POIX-DAUDE, maire sortant fait l'appel des membres présents et les déclare installés dans leur fonction conformément au décret du 18 mai 2020.*

Il espère qu'avec cette pandémie terrible toutes les familles des conseillers vont bien.

Il précise que 5 situations ont été envoyées aux nouveaux élus depuis le 15 mars 2020 afin de les tenir informé de l'actualité.

Il informe l'assemblée que la distribution des masques a commencé mais s'effectue progressivement en fonction de la réception des commandes, il propose le cas échéant d'aider pour cette tâche.

Ce nouveau conseil est constitué de 19 conseillers et la nouveauté est qu'il représente 1% de la population, ainsi chaque conseiller prendra une décision pour 100 concitoyens et ceci dans l'intérêt général commun.

Puisque nous allons passer 6 années ensemble, je vous demande d'apprécier le pragmatisme, la logique et le bon sens des valeurs qu'il faut préserver

Il remercie chaleureusement tous les personnels pour leur travail d'intérêt général, les associations, ainsi que les bénévoles qui sont le tissu de notre collectivité.

Il remercie aussi Monsieur Morel pour les 43 années passées autour de cette table.

Monsieur Denis POIX-DAUDE demande à Monsieur Morel quelle sera sa prochaine décision : Monsieur Morel répond que cela sera l'organisation de la fête des mères.

Madame GIORGIANNI n'a pas reçu de convocation pour le conseil municipal de ce soir, des fautes d'orthographe sont à corriger concernant les noms des élus. Il sera remédié à ces erreurs.

Monsieur Denis POIX-DAUDE laisse la présidence de la séance à Monsieur Michel MOREL.

Monsieur Michel MOREL nomme parmi les élus :

Un secrétaire de séance : Céline BLONDEAU

Deux assesseurs : Aurélie WALTZER et Daniel GRAF

Il rappelle les 4 points de l'ordre du jour :

- Election du Maire
- Création du nombre de postes d'adjoints
- Elections des adjoints au maire
- Lecture de la charte de l'élu local avec signatures

1 / ELECTION DU MAIRE

Monsieur Michel MOREL, président de séance demande aux élus « qui est candidat à l'élection du Maire ? »

Monsieur Michel MOREL et Monsieur Denis POIX-DAUDE sont candidats.

19 votants

15 voix pour Michel MOREL

3 voix pour Denis POIX-DAUDE

1 bulletin blanc.

Monsieur Michel MOREL est déclaré élu MAIRE de JOUGNE.

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

*Monsieur Michel MOREL prend la parole en s'adressant aux membres présents, amis et collègues :
Etant par nature un homme de terrain qu'un homme de discours, je serai donc bref. Je ne m'étendrai pas sur la situation dramatique, économique, sanitaire et sociale qui impacte chacun d'entre nous et que Monsieur le Maire Denis POIX-DAUDE avec son équipe a dû gérer depuis le début.*

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites ainsi qu'à la confiance que vous voulez bien m'accorder en me portant pour la 5^{ème} fois Maire de cette commune. Plusieurs personnes m'avaient sollicité, je n'ai pas répondu spontanément, devant l'importance de la tâche. Je tiens cependant à remercier tous les conseillers qui ont bien voulu me désigner comme animateur et coordinateur de cette nouvelle équipe municipale.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour les personnes avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à échanger autour de cette table, à mon prédécesseur, Marcel Parriaux qui pendant 24 ans présida aux destinées de notre commune, à notre chère Lucienne Bertin, Florence Genay, M. Poixblanc, M. Dessort, Roger Tamborini et mon ami Jacques Picard, représenté aujourd'hui par sa fille, Rose-May. Je pense aussi à d'autres membres qui ont marqué leur passage dans notre commune, avec qui j'ai aimé partager, M. René Henriët, un sage qui m'a beaucoup appris, Daniel Pinard, qui a bien relancé les associations dans la commune dès 1989, Michel Rivière qui m'a épaulé pendant 25 ans, Michel Villard qui s'occupait beaucoup du jumelage, et plus près de nous, Jean-François Veillet qui excelle dans beaucoup de domaines et que j'aurais aimé voir à ma place.

J'ai une ambition pour notre commune, et je souhaite que cette ambition, qui est aussi une passion, soit partagée par toute l'équipe municipale, et trouve sa traduction concrète dans des projets forts comme l'aménagement du centre bourg de Jougne, la revitalisation de notre capacité commerciale, rendre notre cité encore plus accueillante et attractive pour le bien-être de ses habitants sédentaires comme de passage.

Je souhaite que les turbulences de la campagne électorale s'estompent rapidement et que dans un climat de sérénité retrouvé, nous puissions reprendre des conditions normales de cohabitation et participation dans l'intérêt général de notre commune.

J'espère que tous ensemble, dans la concertation, la compréhension et le bon sens, nous ferons du bon travail et je vous remercie d'avance.

2/ CREATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

Il appartient au conseil Municipal de déterminer le nombre d'adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal :

Monsieur Michel MOREL propose la création de 5 postes d'adjoints au maire.
DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

3/ ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur Michel MOREL demande aux élus de déposer les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire :

Une seule liste est déposée conduite par Géraldine TISSOT-TRULLARD

1^{ère} adjointe : Géraldine TISSOT-TRULLARD

2^{ème} adjoint : Jean-Baptiste GALLIOT

3^{ème} adjointe : Aurélie WALTZER

4^{ème} adjoint : Denis BERTIN-GUYON

5^{ème} adjointe : Marie-Christine POIX

19 votants

15 bulletins liste Géraldine TISSOT-TRULLARD

4 bulletins blancs

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

4/ LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Monsieur Michel MOREL, Maire de Jougne fait lecture de la charte de l'élu local.

La charte est signée par tous les membres du conseil municipal nouvellement installés.

Le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints rempli par le service administratif de la commune est signé par le Maire, le Conseiller Municipal le plus âgé, le secrétaire de séance et les 2 assesseurs.

En fin de réunion, Monsieur Denis POIX-DAUDE précise que des dossiers sont en instance dans le bureau du maire pour signature de Monsieur Michel MOREL

Monsieur Denis POIX-DAUDE demande que soit transféré les téléphones des élus aux services d'urgence.

Danièle BIESSE et Daniel GRAF se proposent d'être à disposition de la nouvelle équipe si besoin, ceci dans l'intérêt général.

La séance est levée à 20h45
Le secrétaire de séance

Céline BLONDEAU



Fait à Jougne le 26 mai 2020
Le Maire,

Michel MOREL

